

Lancement de la Calim – Caisse genevoise de l'alimentation **calim-ge.ch**

Dès le 1^{er} octobre, 200 habitantes et habitants de Genève feront leurs courses en dépensant des Radis : la monnaie numérique de la Calim. Première expérimentation suisse d'une caisse de l'alimentation, deux comités d'habitantes et d'habitants (aux Pâquis et Meyrin) y travaillent depuis mars 2024.

Concrètement : chaque membre paie une cotisation mensuelle libre, en fonction des ses moyens, avec un seuil d'entrée fixé à CHF 20.-. En contrepartie de sa cotisation, chaque membre reçoit un versement mensuel fixe d'une valeur de CHF 150.-, voué exclusivement à l'achat de produits alimentaires dans les lieux choisis par les comités citoyens : magasins, stands de marché, abonnements contractuels et restaurants.

Tous les habitants du canton de Genève peuvent devenir membre de la Calim. Il ne s'agit pas de mettre en place un système d'aide alimentaire, mais bien de repenser le lien à l'alimentation, entre consommateurs et avec les différents acteurs et actrices du système alimentaire. A travers le dispositif de la caisse commune, les membres rendent accessible une alimentation choisie – en connaissance de cause. Telle est la dimension solidaire du projet. Et la dimension démocratique se retrouve dans l'engagement des citoyennes et citoyens, qui décident du fonctionnement et des critères de choix des lieux.

Universalité, solidarité et décision démocratique sont les trois piliers de la démarche.

Contexte et inspiration

La crise du covid a démontré notre dépendance à un système alimentaire mondialisé qui s'industrialise au détriment des agriculteurs et agricultrices qui cultivent dans le respect de la terre et des personnes qui la travaillent. Nos choix alimentaires sont influencés par l'industrie, qui propose principalement des produits nocifs pour la santé humaine et de la planète. Pour pouvoir faire des choix alimentaires en connaissance de cause et lutter contre la précarité alimentaire, plusieurs organisations de la société civile lancent la Calim – Caisse genevoise de l'alimentation. Ce projet citoyen et solidaire s'inspire des nombreuses expérimentations en cours en France – notamment à Montpellier – et vise une mise en œuvre concrète du droit à l'alimentation, inscrit en 2023 dans la Consitution genevoise.

En bref

- Nombre de membres au lancement : 207
- Nombre de lieux au lancement : 13
<https://calim-ge.ch/le-projet/#lieux>
- Durée de l'expérimentation : 01.10.2025 – 31.12.2026
- Financement : membres de la Calim, bailleurs publics et privés
- Téléchargement du [guide d'inscription](#)

Personnes de contact

Sabine Bally
sabine.bally@calim-ge.ch
+41 79 217 58 41

Léa Winter
lea@calim-ge.ch
+ 41 77 429 26 30